



Transports publics fribourgeois
Holding (TPF) SA
Route du Vieux-Canal 6
1762 Givisiez

+41 26 351 02 00
tpf@tpf.ch
www.tpf.ch

Reçu au SECA le	
12 SEP. 2024	
Origin	Destinataire(s)
SJ	

TPF, Rte du Vieux-Canal 6, 1762 Givisiez

Courrier A

Service des constructions et de l'aménagement
SeCA
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Fribourg, le 9 septembre 2024

Réf : 11000_Réponse SeCA_Plan directeur cantonal_20240909_ZANELI

Plan directeur cantonal : modification du plan sectoriel d'exploitation des matériaux (PSEM)

Préavis favorable avec conditions

Madame, Monsieur,

Nous nous référons à la consultation publique de la révision du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux et des modifications du plan directeur cantonal.

Agissant pour le compte et au nom des sociétés du groupe TPF et après examen de cette dernière, nous vous adressons, ci-après, nos remarques :

De manière générale, TPF INFRA est favorable à l'intégration du ferroviaire dans l'exploitation des matériaux, dans tous les cas pour les secteurs proches d'une ligne ferroviaire TPF INFRA.

- Page 21, chapitre 3.4 du document "modification PDCant Consultation publique 2024" :

La thématique du raccordement ferroviaire indiquée doit être d'avantage développée car celle-ci ne correspond pas uniquement à un raccordement au réseau.

En effet, les thématiques suivantes doivent être absolument développées :

- o Financement des sites de transbordement "rail-route" (investissements), y compris le raccordement au réseau principal ;
- o Vérification des nouveaux sillons frets dans le réseau ferroviaire existant ;
- o Subventions éventuelles du coût de transport par rail (exploitation).

En résumé, une étude économique globale doit être effectuée afin d'assurer la fiabilité du report de trafic marchandises par le rail (retour d'expériences gravières Apples MBC).

- De plus, il serait nécessaire de développer une directive concernant les volumes à transporter par le rail, à savoir une stratégie plus fine des sites de transbordements par rail attendus (par exemple sur la voie étroite Bulle-Montbovon) :

- o Pour le périmètre de TPF INFRA, l'objectif est de centraliser les sites sur Planchy, Lessoc et Grandvillard ;
- o Proportion exigée du transport par rail aux exploitants ;
- o Distance minimale entre les sites de transbordement rail-route (point A et point B), pour être cohérents dans la chaîne de transport des exploitants.

Le développement des thèmes indiqués plus haut permettra d'y voir plus clair sur l'intention ou non d'intégrer le secteur ferroviaire à l'exploitation des graviers dans le Canton de Fribourg.

M. Julien Denis (julien.denis@tpf.ch) se tient à disposition pour développer la thématique transport ferroviaire sur les secteurs voisins des infrastructures ferroviaires de TPF INFRA.

- Dans le document principal "Plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux", certaines notes attribuées au critère "raccordement ferroviaire et décarbonation de la flotte" ne sont pas cohérentes par comparaison. Par exemple, autour de Haut-Intyamon, le secteur 2121.01 Les Planbus (10) obtient une note supérieure au secteur 2121.02 "La Chenauda" (5), ceci malgré un raccordement beaucoup plus proche et simple au réseau ferroviaire pour le deuxième. Nous recommandons de réévaluer ce critère.
- Le secteur 2123.01 à Botterens obtient également une note plutôt positive (5) car proche de la gare de Broc-Fabrique à vol d'oiseau. En réalité, les infrastructures routières et ferroviaires en place ne permettent pas du tout de transborder de manière efficace. De manière générale, nous recommandons au PSEM de se rapprocher de TPF INFRA (julien.denis@tpf.ch) pour réévaluer ce critère sur les secteurs concernés et voisins avec l'infrastructure ferroviaire de TPF INFRA (proximité des lignes 253 Palézieux-Bulle-Montbovon, 254 Broc-Bulle-Romont, 255 Fribourg-Morat-Anet).
- Pour information, au droit du site de la gravière à la Comba d'Avau, TPF a dessiné une intention de tracé permettant de réduire les temps de parcours entre Lessoc et Montbovon et également de supprimer la zone tramway en entrée de Montbovon. Le tracé ferroviaire se terminerait sous la Comba d'Avau / Les Recards et ressortirait près du tunnel du MOB, en entrée de Montbovon. Cette intention est très (très) hypothétique et non validée pour l'instant.
- Tout projet à proximité des voies de chemins de fer TPF INFRA devra faire l'objet d'une coordination et d'une approbation des TPF.
- Le transport des matériaux par le rail devra être coordonné avec les entreprises de transport ferroviaire concernées.

Monsieur Julien Denis (075/432.17.93; julien.denis@tpf.ch) reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Transports publics fribourgeois
Holding (TPF) SA


O. Jolissaint
Secrétaire général


A. Marchello
Chargée de direction et du
changement